La réunion était présidée par Mme Dachary-Mleneck, chef du bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A.

La CGT Finances Publiques était représentée par Cécile Fouques, Corinne Greze-Daviet et Pierre-Jean Langue, CAPistes nationaux de catégorie A.

Très rapidement, le décor a été posé, la Cheffe de bureau a précisé que la réunion était un temps d'échange sur le mouvement des mutations et sur certains dossiers, cas sociaux, cas médicaux. Elle nous a demandé de prioriser nos dossiers.

*Pour la CGT Finances Publiques, il n'est pas question de faire le jeu de la DG, en aucun cas les élus des personnels ne se substitueront à l'administration en classant les dossiers. Nous avons présenté nos dossiers dans l'ordre des départements.

*Pour les élus des personnels CGT Finances Publiques, tous les agents doivent être défendus…

LE MOUVEMENT DE MUTATION, CHIFFRES ET ANALYSE

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

La CGT Finances Publiques regrette que la DG ne publie :

 Aucune carte concernant les informaticiens.
 Aucune carte pour les dircofis, certes il s'agit de postes au choix, toutefois il serait utile de communiquer les implantations des postes par département ou à minima de communiquer sur les vacances d'emplois par département et non de donner une statistique globale par dircofi… Le bureau RH1-C indique en prendre note, comme l'année dernière. Il précise qu'il reverra les éléments de publication.

* La CGT fait la même demande depuis trois ans pour les DISI, sans succès, les agents, comme soeur Anne ne voient rien venir...

Pour rappel, 40 % des postes proposés aux cadres A sont désormais au choix. La DG a indiqué réfléchir pour en proposer d'autres au choix.

* Pour la CGT Finances Publiques, opposée à ces postes, va-t-on vers un « tout en poste au choix » pour les inspecteurs ?
1677 demandes de mutation ont été déposées cette année.

Il y a eu :

 419 demandes au titre d'une priorité, 343 sont satisfaites soit 82 % ;
 5 demandes au titre d'une priorité absolue, toutes sont satisfaites ;
 7 au titre des soins enfants, toutes sont satisfaites ;
 38 demandes au titre de la RQTH, 30 sont satisfaites soit 78 %.

Il y a eu 608 demandes satisfaites au mouvement général, 239 en poste au choix, 78 au titre des relocalisations, 2 au titre de la prime d'attractivité, 310 dont 164 inspecteurs stagiaires dans les services centraux, 9 au titre de l'Outre-mer et 9 dont un stagiaire sur des postes de Conseiller aux Décideurs Locaux(CDL).

La DG a redonné les taux de satisfaction.

Le taux de satisfaction est de 65 %, dont 78 % obtiennent leur premier voeu et 88 % l'un de leurs trois premiers voeux.

On peut noter qu'il y a 6 affectations d'office.

* La CGT Finances Publiques considère que, pour plus de transparence, le tableau de classement devrait faire état du rang du voeu des postulants.

A l'issue du mouvement, 16 directions sont ouvertes, une n'a pas eu d'affectation et il reste 8 directions métropolitaines et 3 directions d'Outre-Mer avec des prioritaires en attente. Ces directions seront donc fermées aux Inspecteurs stagiaires de la promotion 2023-2024.

Il s'agit de l'Ardèche, la Drome, l'Indre-et-Loire, le Lot-et-Garonne, le Nord, le Puy-de-Dome, la Somme, le Vaucluse et en Outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

* Concernant les DOM, la DG a précisé être allée au bout du mouvement et avoir poussé les mutations accordées au-delà du TAGERFIP.

* Concernant les demandes liées, la DG a indiqué avoir fait le maximum. Elle ajoute que les demandes liées ne se font pas avec un ou entre deux postes au choix.

../..

CE QU'EN PENSE LA CGT FINANCES PUBLIQUES :

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

S'il était encore nécessaire de le démontrer, les CAPN avaient toute leur utilité et permettaient de faire évoluer des situations délicates, mais aussi de valider les informations communiquées par la DG, voire de corriger certaines irrégularités. En les supprimant, la loi de transformation de la fonction publique, condamne les agents et leurs élus à prendre pour argent comptant ce qui est communiqué par la DG.

C'est clairement une volonté de bâillonner vos élus et de réduire à néant vos droits !

* La CGT Finances Publiques, ses élu.e.s, revendiquent le rétablissement des CAP de mutations et de 1ère affectation de pleines exercices, instances paritaires de contrôle et de défense individuelle dans un cadre collectif. Elle exige la transparence pour les agents dans la conception des mouvements de mutations, des règles d'affectations fines dès le mouvement national (résidence mission/structure) et la fourniture aux élus des documents ayant servi à établir le mouvement.

fichiers: Télécharger cr_reunion_mutations_capna_23_05_2023.pdf (254.83 Ko)
Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Mobilité
CAP A

Leave this field blank